Vol. XI. Saint-Boniface, Manitoba, 9 Novembre 1910. No. 1

**ABONNEMENT**

Canada ... $1.00 par année
Etats-Unis ... 1.50 "
Etranger (excepté la poste) ... 2.00 "

**TARIF DES ANNONCES**

1ère insertion, par ligne ... 12 cents
Chaque insertion subséquente ... 8 "

N. B.—Les annonces de naissances, mariages et sépultures seront insérées au taux de 25 cents chacune.

**AVIS** Les annonces pour la France et l'étranger (sauf le Canada) sont reçues exclusivement à la PUBLICITE FRANCAISE ET INTERNATIONALE 42, rue du Cardinal-Lemoine, à Paris, qui a seule le monopole et la responsabilité de ce service.

# LE MANITOBA

JOURNAL HEBDOMADAIRE.

**LE MANITOBA** EST PUBLIÉ ET IMPRIMÉ TOUS LES MERCREDIS PAR ANT. GAUVIN, Imprimeur. TELEPHONE 3377

Toutes communications concernant le journal ou l'imprimerie, le paiement des abonnements ou pour impressions, devront être adressées à

LE MANITOBA, SAINT-BONIFACE, MANITOBA



## Aux Etats-Unis

Les élections américaines dans 26 Etats, hier, ont donné la victoire aux Démocrates New-York a élu M. John A. Dix, démocrate, par 55.000 voix de majorité sur M. H. L. Stinson, le candidat de M. Roosevelt.

Les Démocrates arrivent, visiblement, au pouvoir aux Etats-Unis.

## En France

Monsieur Briand a formé son nouveau ministère. Quatre seulement de ses anciens collègues, MM. Pichon, Jean Dupuy, le général Brun et l'amiral Boué de Lapeyrère font partie de la nouvelle combinaison. Sept ministres se sont retirés, savoir: MM. Barthou, Trouillot, Cochery, Ruan, Doumergue, Viviani et Millerand.

(*La Potrie*)

## La couleur des navires de guerre francais

Un ordre du ministre de la marine, qui vient d'être notifié aux cinq ports de guerre, décide, à la suite d'expériences entreprises dans les diverses flottilles du littoral, que les sous-marins français seront tous peints en vert-bouteille, cette nuance ayant été reconnue la moins visible, soit en plongée, soit en surface.

Cette question de la visibilité des navires de guerre a pris, depuis quelques années, une grande importance. Il est hors de doute que les bâtiments ont le plus grand intérêt à passer inaperçus de l'ennnmi: les torpilleurs notamment, qui attaquent pendant la nuit, ne peuvent réussir à torpiller un cuirassé que s'ils se sont approchés de lui à moins de 800 mètres, sans être découverts.

En outre, pour les grosses unités qui doivent engager le duel d'artillerie à très longue portée, il n'est pas indifférent d'adopter pour elles une couleur qui se confonde avec l'horizon afin que la cible qu'elles offrent ait des contours aussi peu précis que possible. Si la ligne de flottaison s'harmonise avec la mer, il devient même parfois difficile de les distinguer l'une de l'autre au milieu de la fumée du combat.

Bien que cette vérite ait été depuis longtemps reconnue, aucun règlement ne fixait la teinte des navires de la flotte française. Si bien que ces escadres offraient le spectacle disparate de bâtiments peints: les uns en noir gris, les autres en noir et jaune, ou en blanc, ou en chamois. Non seulement la couleur était laissée à l'appréciation de chacun, mais on n'était pas tenu de la choisir uniforme si bien que certains officiers en second poussèrent la fantaisie de l'ornementation jusqu'à tracer sur la carène une ligne rouge comme pour mieux favoriser le tir de l'adversaire! C'était un privilège du du commandant que d'habiller son navire à sa guise et la vieille marraine se montrait jalouse de cette liberté.

Il fallut l'exemple des Anglais qui, depuis longtemps, peignaient leurs escadres d'une façon identique, pour que l'école de tir entreprit à board du "Pothuau" des essais de visibilité. Ce fut la peinture gris-bleuté qui fut reconnue la meilleure; cependant, on ne se décidait pas à la rendre réglementaire. Au retour, d'une tournée aux Salins-d'Hyères, on avait remarqué que le "Pothuau" passait presque inaperçu auprès de ses cuirassés bariolés; l'amiral Germinet, de sa propre autorité, ordonna à toute son escadre de peindre comme le "Pothuau" français.

Et voilà pourquoi tous les navires revêtent cette couleur sombre qui n'est point esthétique, mais qui donne un beau cachet militaire aux divisions cuirassées.

Il restait à régler la teinte des sous-marins, auxquels la couleur gris-bleutée ne convenait pas. Il importait d'autant plus de régler cette question que déjà l'on parle d'utiliser les aéroplanes pour découvrir les sous-marins et révéler leur présence sous l'eau; le vert-bouteille est certainement la nuance qui leur permetra le mieux de se dissimuler aussi bien sous les flots glauques de lO'céan que sous les vagues azurées de la Provence...

Les essais d'uniforme gris tentés par les troupes allemandes répondent d'ailleurs à des préoccupations analogues pour l'armée de terre.



## CONVENTION

Nous sommes heureux de pouvoir communiquer à nos lecteurs l'intéressant et solide programme de la Convention des Instituteurs de langue française qui aura lieu à Saint-Boniface la semaine prochaine. Les séances du soir sont publiques. Tous sont admis sans autre invitation.

PROGRAMME

Jeudi, le 17 novembre.

9 heures A. M. Discours de Bienvenue par le Président.

9. 30 heures. Grammaire et Composition par M. R. Goulet.

2. 00 heures. P. M. Dessin. Sr Clémentine, Frère Lane, Frère Eugène Kuhn.

4. 00 heures P. M. Lecture par M. Ed. Lartigau, Sr V. St-Jean, M. G. Lorimy.

3. 00 heures. P. M. (précises) Adresse à Sa Grandeur Monseigneur Langevin, Réponse de Monseigneur. Conférence: La langue française par le Rév. P. Hudon S. J.

Vendredi, le 18 Novembre

9. 00 heures A. M. Calcul-Mental par le Rév. Frère Joseph, Melle B. McDougall, M. D. Desmarais.

10. 45 heures. Géographie par la Rév. Sr Beaupré, Melle A. Trudel, M H. de Moissac.

2. 00 heures P. M. Hygiène et Inspection Médicale par le Docteur F. Lachance.

3. 00 heures P. M. Emploi du temps dans une école rurale par M. G R. Brunet, Melle. M. Poitras, M. F. Lageat.

5. 00 heures P. M. Election des officiers.

8. 00 heures P. M. Méthode de procéder dans les recherches historiques, par Son Honneur le juge L. A. Prud'homme. Résolutions, Rapport des Comités etc.

Le Manitoba

Mercredi, 9 Novembre 1910

## Drummond—Arthabaska

Le résultat de l'élection dans Drummond et Arthabaska a été une surprise pour tout le monde, même pour les vainqueurs.

L'on pouvait difficilement croire que Sir Wilfrid Laurier, le froid politicien, qu'une presse habile avait depuis quelques années élevé audessus des autres mortels, serait battu par une majorité écrasante, dans un chateau fort libéral, chez lui, dans la province de Québec.

Le faux dieu a vu l'un de ses autels renversé par un coup de vent terrible, présage certain de l'ouragan qui emportera bientôt le toit du temple et en démoliera les parois jusque dans leurs fondements.

Et pourtant rien de très étonnant dans tout cela. L'histoire est remplie de ces exemples.

L'opportuniste a été étouffé par la moisson qu'il a semée et cultivée lui même avec un soin jaloux.

Il est arrivé au pouvoir par la déception, par des appels enflammés aux préjugés de race; il tombe sous les coups de l'indépendance nationale, écrasé sous le poids de ses propres paroles d'alors.

En 1896, au moment où le vieux chef conservateur, Sir Charles Tupper, protestant et anglais, malgré l'abandon de quelques-uns de ses partisans aux idées plus étroites, demandait à ses concitoyens, indépendamment de toutes idées religieuses ou politiques de se rallier autour de la Constitution du pays pour rendre justice à une minorité opprimée, M. Laurier soulevait le cri de race française dans la province de Québec, et en appelait à l'idée de protestantisme outré dans les autres Provinces.

Grand canadien et grand anglais, Sir Charles Tupper, en même temps qu'il s'occupait du développement de la nation canadienne, songeait à la grandeur de l'Empire anglais.

M. Laurier se servait de son talent pour fausser les faits, pour soulever les races les unes contre les autres, tout en leur faisant croire qu'il travaillait à l'apaisement des passions populaires.

Il portait la population anglaise du Canada, à croire que les traités passés avant elle et avant lui, n'avait plus force de loi; Il entrainait en même temps ses propres compatriotes dans le chemin de l'anthipathie anglaise.

Il voulait poser au grand patriote français et il s'alliait en même temps aux défenseurs des idées les plus étroites et les moins généreuses chez la population anglaise. Son œuvre tendait à séperer les deux peuples, destinés cependant à vivre ensemble et à travailler vers le même but: la grandeur du Canada.

Quand l'histoire s'écrira, elle pourra dire que jamais homme ne fut plus néfaste à ses concitoyens anglais et français, protestants et catholiques que ne le fut Sir Wilfrid Laurier.

Le pouvoir et sa propre gloriole ont été sa seule ambition. Pour obtenir ce succès il a abandonné tous les grands principes, il a soufflé sur toutes les passions, il a habilement trompé tout le monde — aujourd'hui arrive le jour du châtiment. Le peuple ouvre les yeux —les populations vont se ressaisir et l'idole sera brisée sur le pavé de la vengeance populaire.

Nous devons nous réjouir de la victoire de messieurs Monk et Bourassa.

Tous admirent leur talent, leur éloquence, l'indépendance de leur caractère et la franchise de leur parole.

Mais au lendemain de leur victoire, qu'ils permettent à plus humble et à plus petit de leur parler franchement.

Vous avez aujourd'hui, Messieurs, un grand rôle à jouer dans l'histoire politique de votre pays.

Vous avez fait battre le projet de marine de Sir Wilfrid Laurier dans votre province.

L'immense majorité du peuple canadien vous en félicite et vous en remercie.

Nous n'avons pas besoin d'une marine inutile, enfantine, absolument propre à rien et en même temps excessivement coûteuse.

Nous n'avons pas besoin d'une flotte de vieux petits bateaux qui ne pourraient pas même faire face à un seul Dreadnought.

Nous n'avons pas besoin de petits vaisseaux qui ne serviraient que de jouets entre les mains de nos ennemis, si jamais il y avait guerre. Mais il s'agit aujourd'hui de tenir notre peuple dans de justes limites. Il ne faut pas oublier que de nouvelles questions se posent actuellement à l'étude du peuple canadien.

Nous avons grandi, il est vrai; nous formons une colonie autonome, nous l'admettons tous; mais c'est justement parce que nous avons grandi, parce que nous sommes devenus forts, que nous ne sommes plus à l'état ou nous étions il y a cinquante ans.

Nous avons des obligations auxquelles nous ne saurions nous soustraire, pas plus que nos concitoyens anglais.

Il ne faut pas instruire le peuple de la province de Québec dans l'idée qu'il sera seul à décider de la politique générale du Canada.

Il ne faut pas faire croire à nos compatriotes que parce qu'ils sont Canadiens-français ils n'ont pas vis à-vis l'Angleterre les mêmes devoirs que les Canadiens-anglais.

Il ne faut pas non plus les mettre sous l'impression que tous les intérêts des Canadiens-français sont sur les bords du St-Laurent.

La nationalité canadienne-française a dans Ontario et à l'Ouest des grands lacs une importance qu'il ne faut pas amoindrir.

Il ne faut pas oublier, qu'à part nos intérêts particuliers comme Canadiens-français, il y a aussi la puissance de l'Angleterre notre suzeraine, qu'il s'agit de sauvegarder.

Le Canada est notre pays; nous ne saurions en avoir un autre; nous y sommes nés, nous y mourrons; il doit être l'objet de notre amour, de notre travail, de nos aspirations.

Mais le Canada appartient à la Couronne Britannique.

Notre drapeau est le drapeau Anglais. Nous sommes des citoyens anglais et si nous voulons être dignes de la protection du Union Jack, nous devons être prêts à le defendre au prix de notre vie et de notre sang; nous devons être prêts à l'empêcher de tomber entre les mains de son ennemi, que cet ennemi soit n'importe quelle puissance.

Quoique nous fassions, quoique nous disions nous n'empêcherons pas les puissances qui aujourd'hui se disputent le pouvoir du monde. de se jeter sur l'Angleterre si elles croient le moment opportun de démembrer l'Empire Anglais.

Notre propre puissance, notre propre sécurité, notre vie dépend de la puissance de l'Empire Anglais dans le monde.

Certes, il appartient d'abord à l'Anglais de défendre son Ile, de défendre ses possessions.

L'Anglais d'Angleterre ne peut pas rejeter sur les épaules des coloniaux la seule responsabilité de défendre ses droits.

Mais si la sécurité de l'Angleterre, de l'Empire anglais, en face des armements et des préparatifs des autres nations réclame la participation de ses colonies disséminées dans le monde entier nous n'avons qu'une chose à faire, c'est de donner à l'Angleterre l'aide dont elle a besoin; c'est de montrer au monde qu'elle ne sera pas seule au moment du danger.

Ce sera là du reste, le meilleur moyen d'assurer la paix et de rabattre la présomption des autres.



Ce serait déloyal que de songer à l'annexion aux Etats-Unis; ce serait déloyal que de songer à l'indépendance du Canada. Ce serait déloyal que de préconiser une politique qui tendrait vers cette fin.

La seule loyauté possible est l'union plus intime avec l'Angleterre. Cette union peut s'effectuer sans amoindrir notre autonomie.

Mais même abstraction faite de toute idée de loyauté et de devoir envers la mère-patrie, même en nous retirant sur le terrain moins élevé et plus égoiste de notre seul intérêt comme Canadiens-français. Notre perte serait dans l'annexion ou dans l'indépendance du Canada.

Nous formons une nationalité puissante, les progrès de notre peuple ont été merveilleux, nous comptons en Amérique par notre courage et notre attachement à notre langue et à notre foi ; mais ne nous abusons pas de mots et d'idées orgueilleuses, nous ne sommes ni assez forts ni assez nombreux pour faire un peuple à part.

Notre sauvegarde est la puissance de l'empire anglais Notre protecteur est le drapeau anglais.

Nous serons forts aussi longtemps que la métropole, Londres, sera toute puissante—et si un jour cette métropole se trouvait en danger, notre devoir, le souci de notre conservation, notre honneur, serait de défendre la capitale anglaise contre n'importe quel ennemi, même s'il fallait aller la défendre chez elle

La meilleure politique est de prévenir les coups et d'aider à l'armement de la marine britannique de telle sorte qu'elle puisse braver toute attaque.

Vous avez aujourd'hui, Messieurs, la confiance de vos concitoyens, ne permettez pas qu'un faux sectionalisme leur enlève leur prestige et leur influence.

JOSEPH BERNIER.

## Le Delegue Apostolique

Une dépêche de Londres, en date du 4 novembre, nous dit que Mgr. l'archevêque d'Aquila, Italie, a été nommé délégué apostolique au Canada en remplacement de Mgr. Sbarretti.

C'est sous toute réserve que nous donnons publicité à cette nouvelle.

Déjà depuis plusieurs semaines on affirmait avec persistance que Mgr. Sbaretti, en voyage à Rome, ne reviendrait pas au Canada.

Mgr. Sbaretti a, nous n'en doutons pas, essayé de remplir fidèlement la tâche que l'Eglise lui avait confiée dans notre pays Ce n'est pas, cependant, commettre une irrévérence que d'affirmer que dans le domaine public son action n'a pas toujours été exempte d'erreurs.

On le lui a dit très vertement dans certains journaux dont le respect envers les autorités religieuses est cependant reconnu.

Son Excellence Mgr. l'archevêque d'Aquila — si la rumeur de sa venue est exacte — profitera sans doute de la carrière de son prédécesseur pour s'éviter les mêmes reproches.

## Pelerinage au Fort St-Charles

Du 8 au 11 août a eu lieu cette année un pèlerinage au Fort Saint-Charles. Il a été organisé par les RR. PP. Vézina, curé de Kenora et Bousquet, principal de l'Ecole Indienne, avec l'aide des bonnes Sœurs Grises, sous la présidence de Sa Grandeur Mgr l'Archevêque. Les pèlerins se sont rendus tous près de l'endroit où les restes précieux du Père Aulneau, S. J., du fils de La Vérendrye et de leurs dixneuf compagnons ont été retrouvés en 1908, après y avoir reposé pendant 172 ans.

Chaque matin, pendant trois jours, plusieurs messes ont été dites, afin de reconquérir à l'influence religieuse cette terre abandonnée au paganisme pendant un siècle et demi.

Le 12, Mgr l'Archevêque, guidé par le capitaine Nash, est allé reconnaître plusieurs îles qu'il a l'intention d'achéter au Lac des Bois, îles sur lesquelles la messe a peut-être été dite par les premiers missionnaires du pays.

La première portera le nom de Provencher, la deuxième celui de Taché et la troisième s'appellera Langevin. La messe a été dite le 5 octobre sur cette dernière île, lors d'une expédition organisée par Monseigneur et le R. P. Vézina, O.M.I. et conduite par M. Pierre Degagné, de Keewatin, capitaine d'un joli bateau à gazoline.

En mémoire du P. Aulneau, le R. P. Picherit a dit la première messe à titre de compatriote du martyr jésuite. Monseigneur a ensuite offert le Saint-Sacrifice. Cette fois encore, les dévouées Soeurs Grises de l'école St-Antoine ont bien voulu pourvoir au campement et à la cuisine.

Une avarie survenue au gouvernail a montré combien le capitaine, voyageur sur l'Ottawa, est ingénieux. Il a fabriqué une grosse rame rappelant celles qui font mouvoir les fameux radeaux appelés "cages."

Une croix rustique, mais de belle apparence, a été érigée par M. l'abbé Bellavance, le R. P. Picherit et le R. F. Pilon sur la pointe de l'île Langevin.

Il y a là de ravissants paysages, de gros pins blancs et du gibier en abondance. Donc comme dit la chanson :

Nous irons sur l'eau
Nous y prom - promener
Nous irons jouer dans l'île.

*Les Cloches de Saint-Boniface*
1er novembre.



## L'ecole forcee et l'episcopat belge

M le Directeur du *Manitoba*,

Nous lisons dans le *Patriote* de Bruxelles (Belgique) 3 sept. reproduisant l'*Ami de l'Ordre* de Namur, siège épiscopal de Mgr Haylen, président des Congrès Eucharistique : " S. E. le Cardinal Mercier est mis en cause, en ces termes, par une feuille maconnique à propos du prochain congrès de la Ligue démocratique et de la question de l'Ecole publique obligatoire:

" L'Archevêque de Maline compte assister au congrès de la Ligue démocratique que préside M. Verhaegen, partisan de l'obligation scolaire, et on ajoute qu'une séance spéciale sera consacrée à la discussion de la question de l'enseignement.

" Nous pouvons conclure de ceci que le problème scolaire n'est pas considéré d'un même point de vue par tous les évêques de Belgique et nous constatons que le chef du diocèse de Namur défend les idées les plus arriérées, les plus réactionnaires, les moins accessibles aux progrès démocratiques."

L'*Ami de l'Ordre* répond : " ce régime,—c'est-à-dire le régime de l'école publique forcée—outre qu'il répugne à nos traditions et à notre amour de la liberté, n'est réclamé par les " anticléricaux, que comme le premier pas vers *l'école neutre obligatoire*.

" Tout le monde sait cela, et aucun de nos évêques n'est homme à se faire illusion à ce sujet

" Aussi la feuille maçonnique perdra son temps à vouloir prouver le contraire. L'expérience faite en France, sous la domination de la Maçonnerie, est des plus péremptoires.

" Il est ébouriffant aussi d'entendre le premier scribe venu déclarer que la science et la religion sont des rivales qui s'excluent, et de le voir évoquer à ce propos le nom de Mgr Heylen un vrai savant, qui remporta à Rome les plus brillants succès dans les études philosophiques et théologiques.

"Comme Son Eminence le cardinal Mercier, Mgr Heylen honore et l'Eglise et la science."

Nous tenons à communiquer ces extraits au *Manitoba*, dont le Directeur a vaillamment combattu le régime de l'*école forcée*, dont la Maçonnerie voudrait nous doter, après nous avoir imposé celui de l'*école neutre*.

Il est bon que l'on sache, parmi les catholiques, en Canada, que l'Episcopat Belge est aussi unanimement opposé à l'*école forcée* qu'il le fut à l'*école neutre*. On se rappelle, sans doute, que le premier, peut-être, en Europe, cet Episcopat de combat vit aussi clair dans le fond de l'*école neutre* qu'il voit clair dans celui de l'école *forcée*. Nos évêques et nos parlementaires de combat voient également clair—heureusement !......

L. Hacault.

P. S. Le Congrès de la *Ligue Démocratique Belge* n'a soufflé mot de la question de "l'école obligatoire." On peut affirmer que la question est *définitivement* enterrée. L'épiscopat Belge l'a "fossoyée." Les catholiques Belges sont delivrés ainsi de la division devant l'ennemi : l'union fait la force.



## Noces D'argent

Jeudi dernier, M. et Mme Hubert Lamoureux de Saint-Norbert, célébraient le 25éme anniversaire de leur mariage.

Une grand'messe d'actions de grâces a été chantée, dans l'église paroissiale, par M. l'abbé Cloutier.

M. et Mme. Lamoureux étaient entourés de leur famille et de nombreux amis.

M. l'abbé Cloutier a fait une jolie allocution au cours de cet office d'un cachet très pieux et très impressionnant.

Il y eut musique excellente.

Un déjeuner somptueux fut servi chez M. Lamoureux. Il y eut présentation d'adresse par la famille aux jubilaires, discours par M. l'abbé Cloutier, Son Honneur le Maire de St-Boniface M. J. A. F Bleau, M. Joseph Bernier, M. P. P M. l'abbé Mirault, de St-Adolphe.

Voici l'adresse lue à Monsieur et Madame Lamoureux, par leurs enfants.

Bien chers parents

En levant les yeux sur une assemblée aussi distinguée venue pour honorer de sa présence et partager avec nous les joies d'une fête de famille, le sentiment le plus naturel devrait être de vouloir passer à une parole plus habile la tâche de "remercier". Cependant nous sentons en ces jours de douces réminiscences, le besoin de manifester notre bonheur et notre vive reconnaissance

Comme le moissonneur contemple à loisir les blés d'or, fruit de son labeur, ainsi nous, enfants, aimons à redire ces joies du foyer paternel que votre foi alimentete et fortifie.

En effet que de biens reçus dans le cours de ces vingt-cinq années ? Et qu'avons-nous en main pour répondre à de pareils comptes ? Il est de ces liens d'un prix tel que le poids de l'or ne saurait jamais contrebalancer Le coeur est plutôt capable de le ressentir que la parole de l'exprimer.

Chers parents, nous aurions voulu couronner d'un cadeau magnifique cette fête si chère à nos coeurs, mais comme nos petites épargnes ne pouvaient répondent à notre ardent désir, nous avons cru devoir le remplacer par l'offrande de la messe de ce matin, à laquelle nous joignons cette humble corbeille. Nous l'avons enrichie d'une modeste petite fleur cueillie au jardin de Dieu, de la vigne abondante, symbole des vingt-cinq années d'un labeur incessant et du bon souvenir laissé au coeur de vos parents.

Reconnaissance à vous, Révérends Monsieurs du clergé qui par un privilège auquel nous n'avions pas le droit de prétendre avez rehaussé de votre présence cette noce d'argent.

Merci aussi à nos parents et amis qui avez bien voulu oublier vos occupations pour vous réjouir avec nous.

Daigne le Ciel réaliser nos désirs et puisse l'année 1935, voir grouper en un même lieu ces parents et amis qui rediront au beau jour d'un jubilé d'or : "joie bonheur, longue vie et prospérité " aux heureux de la fête.

Vos enfants reconnaissants.

Par A. Lamoureux.

La journée se termina par une soirée où les invités furent l'objet d'une large hospitalité.

Nous offrons nos félicitations à M. et Mme. Lamoureux et leur souhaitons de longs jours en ore.



## Notice to Creditors

IN THE MATTER OF THE ESTATE OF MICHEL PATTENAUDE, DECEASED

Notice is hereby given, pursuant to the provisions of "The Manitoba Trustees Act, being chapter 170 of the Revised Statutes of Manitoba, 1902, and amendements thereto, that all creditors of and persons having claims against the said Michel Pattenaude, late of the Village of Pigeon Lake, in the Province of Manitoba, farmer, deceased, who died at the Village of Pigeon Lake, in the said province on or about the nineteenth day of May, A. D 1909, and administration of whose estate was granted to John P. McDougall, of St-François-Xavier, in Manitoba, by the Surrogate Court of St-Boniface for the province of Manitoba are required to send by post prepaid or deliver to the said John P McDougall, at the village of St François-Xavier, in Manitoba, on or before the seventeenth day of december A. D. 1910, their christian and surnames addresses and descriptions, with full particulars in writing of their claims and statement of their account and the nature of the security, if any, held by them, duly verified by statutory declaration, and take notice that after the said seventeenth day of December A. D. 1910, the said John McDougall will proceed to distribute the assets of the deceased among the parties entitled thereto, having regard only to the claims of which he has then had notice, and that he will not be liable for the said assets or any part thereof so distributed to any person or persons of whose claims notice shall not have been duly received by them at the time of said distribution.

Dated at the City of Winnipeg, in the Province of Manitoba, this seventh day of November, A D 1910.

John P McDOUGALL,
Administrator of the Estate
Per Dubuc and Dubuc, his solicitors.

## AVIS PUBLIC

L'assembléé annuelle des membres de la Société d'Agriculture de Carillon sera tenue à St-Pierre, dans la Salle Municipale, jeudi, le 8 décembre 1910 à 2 heures p. m.

Daté à St-Pierre, Manitoba, le 1er novembre 1910.

Paul Chenard
Sec. Trésorier
Société d'Agriculture de Carilon

## AVIATION

Il semble qu'à l'homme, aujourd'hui,
Rien ne soit plus inaccessible,
Il est plus que jamais séduit
Par ce qui [illegible]

Lui qui du limon a été né,
Créature inerte et fragile,
N'était tout de misère, traîné
Sur ses deux pauvres pieds d'argile.

Le voici, ce pesant roseau,
Cet empêtré des anciens âges,
Qui s'ébat, pareil à l'oiseau,
Dans les célestes paysages !

Oui, lui, que retenait le sol,
Comme le mât retient les voiles,
Oui, le voici qui prend son vol
Et qui s'en va vers les étoiles !

GEORGES DOCQUOIS.

## Chez Nous et Autour de Nous

—Madame E. O Sullivan est arrivée dimanche d'une promenade à Montréal et à Québec.

—M John Ennis est à se construire une boutique de machiniste sur la rue St-Jean Baptiste.

—*Le Manitoba* entre aujourd'hui dans sa 40ème année d'existence. Plus que jamais il a *bon pied et bon œil.*

—Charbon et bois de chauffage à vendre, s'adresser à M. Raymond P. Martel, No. 35 Avenue Provencher. Téléphone Main 6588

—Madame Renaud, No. 551 Rue Taché, annonce au public qu'elle prendra des engagements comme garde malade.

—Melle L. Marion désire informer le public qu'elle prendra de la couture au No. 201 Conway block Rue Main, chambre 10.

—On est à faire l'almanach des adresses de la ville de Winnipeg. Ceux qui font ce travail croient que la populatin actuelle est de 195,000 habitants.

—A vendre par MM. Guilbault et Cie., du bois de chauffage de première qualité : épinette, tremble et cyprès, en gros et en détail. Téléphone 60 1.

—M. et Mme P. E. Beauchamp sont de retour d'un voyage dans la province de Québec. M. Beauchamp avait été appelé à Montréal par la maladie grave de son père.

Une pommade délicate est la meilleure forme de toilette pour les cheveux La Bearine remplit cette condition et fait mieux encore; elle fait croître les cheveux. 50 sous le pot.

—Des billets seront mis en vente, jeudi pour le concert de Mme Gerville-Réache, la contralto française, qui chantera en anglais et allemand mais surtout en français. Prix de $3.00 à $1.

—Mr. Frs. X Joubert, de St-Pierre, a acheté trois vaches de race Ayshere enrigistrée de M. Hugh McCall de Winnipeg. M. Joubert doit faire l'élevage, à l'avenir, de cette race d'animaux

—L'hotel Saint-Boniface vient d'être loué à M. M Ireton et Chartrand, de Winnipeg, qui s'efforceront de donner entière satisfaction non seulement aux pensionnaires réguliers, mais aussi à tout le public. Attention spéciale donnée aux dames et aux commis voyageurs.

–La Convention des Municipalités de la province de Manitoba se tiendra à Saint-Boniface à la fin du mois. La construction et l'entretien des chemins publics seront des questions importantes du programme D'avance, Saint-Boniface souhaite la bienvenue aux nombreux visiteurs qu'elle aura l'honneur et le plaisir de recevoir.

—Cette semaine, au Walker, duo de grand opéra par M. Bertossi et Mme Archangelli, voix magnifique et rarement entendu dans le vaudeville. Jeudi, Mme Illington jouera "The Sherwins" au Théâtre Winnipeg.

—Le Rév. P. Rousseau, S. J. a été nommé directeur de l'observatoire sismique du collège de Saint-Boniface en renplacement du R. P Blain. Le jeune jésuite est déjà un savant, et nous sommes heureux de lui voir occuper cette situation importante dans l'enseignement.

—L'Union Nationale Française de l'Ouest, donnera le samedi 19 novembre une petite soirée dansante, Salle Pickersgill, avenue Provencher, Saint-Boniface. Entrée : 50 cents. Les dames seront admises gratuitement Billets en vente au siège de la société 23, rue Dumoulin ou à la porte d'entrée le 19 au soir.





Le mal dans le dos arrive soudainement et est extrêmement pénible. Il est causé par des rhumatisme des muscles. Un soulagement immédiat sera obtenue par le Liniment de Chamberlain. Vendu par tous les pharmaciens

## L'A. C. J. C.

—Il existait depuis quelques années au Collège de Saint-Boniface un cercle de l'A. C. J. C. portant le nom de La Vérendrye. Il était composé d'élèves anciens et actuels. L'an dernier le cercle sommeilla, probablement parce que les quelques anciens qui en étaient la tête, absorbés par leurs occupations, n'y pouvaient donner le temps et l'attention voulus. On vient de parer à cet inconvénient en formant, au sein de l'Académie, un groupe de la *Jeunesse Catholique*, auquel on a donné le nom de Provencher. Ce groupe, composé exclusivement d'élèves actuels, a de suite constitué un vivant cercle d'études, qui promet de faire feu qui dure. Il est à espérer que le cercle La Vérendrye n'est pas mort et qu'il se reconstituera, composé cette fois de membres choisis en dehors du Collège. La jeunesse canadienne-française de Saint-Boniface doit à elle-même de se préparer à sa mission par *la prière, l'étude* et *l'action* et elle ne saurait mieux le faire qu'en s'enrôlant dans la vaillante Association, qui forme dans la province de Québec une nouvelle génération de catholiques éclairés et de patriotes ardents. Il incombe à la jeunesse instruite de relever le drapeau et de faire revivre le cercle La Vérendrye

(*Les Cloches de St. Boniface*).



Vous ne serez pas désappointé si vous employez le véritable Emplâtre D. & L. contre la Contraction des Muscles, Douleurs du dos, etc. Les remèdes efficaces sont imités par la contre façon, n'achetez que le véritable préparé par Davis & Lawrence Co.

## DECES

En cette ville, le 3 du courant M. J O. Dallaire, plombier, rue Des Meurons. Les funérailles ont eu lieu lundi à la cathédrale.

• • •

Le 2 du courant, M. Hector Léveillé, tué accidentellement sur les chantiers de la Maison-Chapelle. Funérailles samedi dernier à la cathédrale.

• • •

A Winnipeg, mercredi le 2 novembre Richard, enfant de cinq ans, fils de M. Joseph Loiselle. Funérailles vendredi, à l'église du Sacré-Coeur, et inhumation au cimetière de Ste-Marie.

Il y a beaucoup de croup pendant les journées froides du commencement de l'hiver. Les parents des jeunes enfants doivent être préparés. Tout ce qu'il faut c'est une bouteille de Remède pour la Toux de Chamberlain. Bien des mères en gardent toujours chez elles et il ne les a jamais désappointées. Vendu par tous les pharmaciens.









## NAISSANCE

—A Winnipeg le 4 courant la femme de M. F. Bélair, un fils.













## AVIS.

Avis est par les présents donné que Thomas Bell, de la ville de Winnipeg, dans la province du Manitoba, propriétaire d'hotel, fera application au Parlement du Canada, à sa prochaine session, pour un bill de divorce contre sa femme, Adella Bernice Bell, de la dite ville de Winnipeg, dans le Manitoba, pour cause d'adultérie. Daté à Winnipeg, dans la Province de Manitoba, ce 15ème jour d'octobre A. D. 1910.

PHILIPPS & WHITLA,
Solliciteurs pour le demandeur

FEUILLETON DU MANITOBA

# Les Noellet

(*Suite*)

N° 46

Il ne songeait plus à vous, Mélie Rainette, qui l'attendiez! Il était debout, le long d'une gerbe de baliveaux partis d'un même tronc, et, caché par eux, la tête avancée au milieu de leurs feuilles, il regardait à gauche. Autour de lui l'ombre était épaisse, mais, de ce côté, la baie ogivale que formaient les branches taillées en berceau s'ouvrait sur un coin du parc, illuminé de lumière douce et dormante.

Par là les deux jeunes gens s'approchaient à petits pas, et le murmure alterné de leurs voix parvint bientôt à Pierre

— Ce chant de binious et de violon, disait Ponthual, me donne envie de pousser jusqu'à la Genivière. Venez-vous les voir danser: ce sera drôle.

Madeleine s'arrêta au bord de la tache d'ombre que le taillis projetait sur l'allée. Elle leva la tête vers son mari avec une petite moue pleine de reproche et de câlinerie. La lueur cendrée qui l'enveloppait ajoutait à la beauté sévère de la jeune femme je ne sais qu'elle grâce indécise et fuyante.

— Ce serait drôle peut-être, dit-elle, mais c'est si bon d'être ici!

— Comme vous avez raison! répondit-il. Et il l'entraina, riant de sa grosse voix contente.

— Dites-moi, ajouta-t-il un peu plus loin, qu'est donc deveau Pierre Noellet?

— Peu de chose, je le crains. Il n'a pas reparu à la maison depuis décembre. Mon père lui a écrit deux fois: pas de réponse.

— C'est incroyable!

— Mon père a fait mieux encore. Il a pris la peine d'aller au *Don Juan*: là on lui a dit que M.Pierre Noellet ne venait plus régulièrement au journal, et que, quand il y venait c'était dans un état!

— Vraiment?

— Un garçon pour lequel nous avions eu toutes les bontés, jusqu'à le recevoir dans l'intimité. Vous comprenez que mon père n'a pas insisté.

— Pauvre Noellet, cela fait grand pitié! Finir ainsi!

— Sans doute, mais c'était fatal.

— Pourquoi donc? Il a toujours été intelligent. Il avait de l'esprit.

Elle sourit légèrement.

— Eh, sans doute, mon ami, mais pas plus que beaucoup d'autres, et avec cela une ambition folle, démesurée, qui croyait conquérir le monde de haute lutte, comme il arrive à de très rares talents. Encore y mettent-ils le temps. Et pour un qui perce il y en a cent qui échouent misérablement. Il en est une preuve.

— Vous dites peut-être plus vrai que vous ne pensez, reprit Ponthual assez gravement: une ambition démesurée, cela pourrait bien être. Il y a un petit incident qui m'a beaucoup frappé, je l'avoue, et que je ne puis m'empêcher de rapprocher en ce moment de cette chute si rapide qui ressemble pas mal à un désespoir. Quand j'ai annoncé à Noellet notre mariage, vous vous souvenez, à cette soirée du 28, le dernier jour où nous l'avons vu?

— Oui.

— Il a pâli, tremblé, changé de physionomie. Au premier instant j'ai attribué son émotion à la surprise que lui causait la nouvelle. Mais, ma foi, je commence à croire qu'il y avait autre chose.

Ils passaient devant l'endroit du taillis où Pierre Noellet était caché.

Madeleine, un peu étonnée, regarda son mari.

— Que voulez-vous dire? demanda-t-elle.

— Mon Dieu, ma chère, vous êtes charmante, je ne vous l'apprends pas, et peut-être que ce malheureux garçon...

— Ah! par exemple, reprit-elle avec un peu d'humeur, vous n'y pensez pas, mon cher! Je le crois très ambitieux, c'est vrai, mais pas au point d'oublier les distances. En somme, ce Pierre Noellet n'a jamais été et ne sera qu'un paysan!

Ils continuèrent leur promenade et causèrent d'autre chose.

Au bout du massif, comme ils rentraient dans la lumière calme du pré, ils entendirent un bruit de feuilles remuées derrière eux.

Madeleine, effrayée, se serra contre son mari. Ponthual se détourna négligemment et attendit, le regard fixé sur l'ombre du fourré.

Il reconnut que le bruit s'éloignait.

— N'ayez pas peur, dit-il en haussant les épaules: c'est une bête qui se sauve.

L'épaisseur du taillis les empêcha d'apercevoir Pierre Noellet qui fuyait, désespéré. "Il n'a jamais été, il ne sera jamais qu'un paysan!" C'est elle qui disait cela elle qui riait de lui! L'amour, qui avait poussé ce fils de métayer loin de la terre, la cause de tant d'efforts et de tant de souffrances, elle ne l'avait pas vu, pas même cru possible! Ce n'était plus seulement sa jeunesse inutile et perdue: il se sentait dédaigné, méprisé par celle qu'il avait aimée, condamné à n'être jamais qu'un paysan, pour elle et pour le monde! Le seul mot de pitié qu'il avait eu était venu de Jules de Ponthual!

Il courait comme un insensé, tout droit à travers les prés. Il fuyait, poursuivi par la vision de leur bonheur à eux et par cette condamnation dédaigneuse de toutes ses ambitions passées.

Malheureusement, dans cette course folle, croyant sans doute revenir au point où il avait aisément franchi le talus, il se trompa et aborda la haie un peu plus loin en face du jardin de Mélie Rainette. En cet endroit, le sol du pré était renflé, et le sentier le coupait à pic, à plus de deux mètres de profondeur. Dajour, malgré le délire qui l'emportait, Pierre Noellet eût aperçu le ravin béant sous ses pas. Mais aveuglé par les larmes, trompé par l'ombre des souches énormes qui bordaient le chemin, il ne vit rien: la terre lui manqua tout à coup, et, entraîné par l'élan, il tomba dans le vide. Un cri traversa la nuit.

Jules et Madeleine, loin déjà, s'arrêtèrent, écoutèrent un instant du côté d'où venait cette voix, et, n'entendant plus rien, s'enfoncèrent de nouveau dans le parc.

Mais, tout près, dans le petit courtil, quelqu'un veillait, attendant la visite promise.

Au cri poussé par Pierre, Mélie Rainette accourut. Elle ouvrit la barrière et descendit les marches du jardin. Là, devant elle, Pierre était étendu, les pieds dans l'ombre, le haut du corps éclairé, la face contre terre.

Il ne bougeait pas.

Mélie l'appela.

— Pierre! dit-elle, Pierre Noellet!

Le grand silence du sentier lui répondit seul.

Epouvantée elle s'approcha, s'agenouilla sur les cailloux, près de son ami, se pencha vers lui:

— Pierre! dit-elle encore.

Et comme il demeurait immobile, elle écarta les deux bras du jeune homme, que sa chute avait projetés en avant, puis, doucement, de ses deux mains, elle retourna à moitié cette tête chérie. Hélas! elle retira ses mains toutes rouges. Le front fendu, enfoncé par les pierres, baignait dans une mare de sang. Pierre avait les yeux fermés et une pâleur de mort.

Mélie Rainette voulut appeler. Elle était seule. Comment l'emporter ou le trainer jusqu'à la maison? Elle n'en aurait pas la force... Et puis cette blessure, cette tache qui s'étendait, rougissant une à une les pierres blanches... Elle voulut appeler... Peut-être l'entendrait-on, du bourg... Mais sa voix ne sortit pas. Elle se sentit défaillir.

Un pas d'homme qui s'approchait la fit revenir à elle.

C'était le métayer de la Genivière que la brusque sortie de son fils avait inquiété, et qui s'était mis à sa recherche.

— Venez! cria-t-elle, il est tombé en sautant dans le chemin, il est blessé, venez vite!

— C'est lui qui appelait tout à l'heure, Mélie?

— Oui, j'étais ici près, je l'ai entendu, et tout de suite j'ai couru: il n'a pas encore bougé, et voyez, il perd son sang, maître Noellet, il va peut-être...

— Pauvre gars! dit le métayer en arrivant près de son fils, moi qui le croyais sauvé, dans les Mauges!

Et il ajouta:

— Aide moi à le sortir d'ici, Mélie, car je me fais vieux.

Il souleva Pierre dans ses bras, et, aidé de Mélie, le transporta dans l'enclos des Rainette. Ils l'étendirent sur la pente moussue qui bordait le jardin tout autour. Le père s'accroupit alors, et sur sa poitrine posa la tête de son enfant. La lune donnait sur ce petit talus. Oh! maintenant, en pleine lumière, comme c'était plus affreux encore! Comme le sang coulait! Il ruisselait sur la veste de fête du métayer, encore parée au revers d'une fleur détachée du bouquet de Marie. Mélie avait couru chercher de l'eau, et lavait la blessure, longue, profonde, par où la vie s'échappait.

Le métayer, habitué aux rudes entailles que font les tranches et les serpes dans la chair des travailleurs, s'était d'abord moins effrayé que Mélie. Cependant, voyant que Pierre ne faisait aucun mouvement et que la respiration s'affaiblissait, il fut pris d'angoisse. Il regarda cette fille, tremblante et en larmes, qu'il avait chassée de chez lui, et qu'il retrouvait là, inopinément, dans un si grand malheur.

— Ah! dit-il, il n'en reviendra peut être pas!

En ce moment même Pierre ouvrit les yeux, et lentement, avec effort, dit:

— Mon père, êtes-vous là?

*A suivre*

---

La vielle, vieille histoire, racontée dss milliers de fois depuis 36 ans, mais c'est une belle histoire pour ceux qui sont à la santé. Il n'y a rien au monde qui guérit les rhumes et la Toux comme le Remède de Chamberlain pour la Toux.

---

Les enfants doivent avoir un sang pur et riche, sinon ils seront chétifs et délicats. Si vos enfants sont pâles facilement fatigués donnez leur du Ferrovim le tonique fortifiant par excellence préparé avec du maigre de bœuf, du citrate de fer et du vin espagnol pur de Xérès. Rien de plus efficace pour de tels cas. $1,00 la bouteille.

## Soiree Intime

Samedi, le 29 octobre, M. Joseph Pélisse réunissait ses nombreux amis, au domicile de M. Marcet, rue Hamel, à l'occasion de son voyage en France.

La Société Musicale "Club Orchestra" sous l'habile direction de M. Pirodon, prêtait son bienveillant concours à cette fête intime.

Après un bal plein d'entrain où la plus franche cordialité n'a cessé de régner, danseuses et danseurs se sont groupés autour d'une table gentiment servie et au dessert, après un lunch des plus gais, Mme Marcet se fit l'interprète de tous pour offrir à M. Pélisse avec leurs voeux de bon voyage, un riche cadeau-souvenir.

En termes émus, M. Pélisse, remercia ses amis de ce gage de sympathies et manifesta son plaisir de les voir réunis, aussi nombreux, à son invitation. La soirée s'est continuée, fort avant dans la nuit, par des chansons et monologues joyeux.

Mais l'impitoyable pendule, continuait son *tic-tac*, et chacun dut, avec regret, songer à rentrer au logis, emportant de cette soirée le plus cordial souvenir et en souhaitant à M. Pélisse "Bon voyage et prompt retour."

(*Des Amis*)

---





## Municipality of DeSalaberry

STATEMENT SHOWING THE FINANCIAL STANDING OF THE RURAL MUNICIPALITY OF DESALABERRY, UP TO THE FIRST DAY OF NOVEMBER 1910.

| | | |
|---|---|---|
| Cash on hand on 1st January 1910 | | $ 2,354.37 |
| Cash collected since 1st January 1910 | | 11,685.73 |
| | | $14 040.10 |
| Expenditure since 1st January 1910 | | 13,147.20 |
| Balance on hand 1st November 1910 | | $ 892.90 |
| Amount of uncollected taxes | | 22,773 95 |
| Uncollected Drainage Taxes | | 6,472.76 |
| Total of Assets | | $30,139 61 |
| LIABILITIES | | |
| School District:— | | |
| St Pierre Nord | $ 365 00 | |
| St Pierre Centre | 2,920,00 | |
| St Pierre Sud | 565 00 | |
| Iberville | 950.00 | |
| St Nicholas | 437 77 | |
| Levis | 670.00 | |
| LaRochelle | 440.00 | |
| Ste Elizabeth | 293 82 | |
| North Star | 452.00 | |
| Empress | 739.50 | |
| Rosetta | 148.00 | |
| Kindswood | 33 20 | |
| Ste Geneviève | 440 00 | |
| Union Point | 34.50 | |
| Morris | 740.00 | |
| St Antoine | 18.50 | |
| Otterburne | 550 00 | |
| Dufrost | 896,00 | |
| Municipal Commissioner | 191 55 | |
| Municipal Officers | 108,00 | |
| La Banque d'Hochelaga | 5,000.00 | |
| Drainage Commissioner | 7,110.34 | |
| | | $23,103.18 |
| Surplus | | $7,036.43 |

Dated at St Pierre, this 4th day of November 1910.

PAUL CHENARD,
Municipality of DeSalaberry

---



# Le Manitoba est en avant

Manitoba a 6,019,200 acres de surface d'eau, ce qui donne aux terrains les plus grands avantages au point de vue des récoltes: l'égoût et l'arrosage.

Il y a encore 25,000,000 d'acres inoccupés.

La population de la Province en 1901 était de 225,211. Elle est maintenant d'environ 500,000 ce qui est un Progrès plus que satisfaisant.

La production du blé, de l'avoine et de l'orge se chiffrait en 1901 de 90,367,085 minots; en 5 ans elle a augmenté à 129,475,943 minots.

Winnipeg, en 1901, avait une population de 42,240. Maintenant elle possède environ 150,000 âmes, ce qui veut dire qu'elle a quadruplé en huit ans. L'évaluation de Winnipeg était, en 1901, de $26,405,770; elle se chiffre maintenant à $111106, 390 Elle a donc triplé en sept ans.

Nous avons toutes les facilités de transport. Quatre transcontinentaux, complétés ou en voie de construction passent par Winnipeg et on compte dans la province près de 4,000 milles de chemins de fer terminés.

Manitoba est la partie du globe qui a progressé le plus rapidement au point de vue de l'agriculture et du commerce. C'est la place où l'on peut s'établir sans risque et placer des capitaux, car c'est la place où l'on obtient les meilleurs revenus pour notre travail ou notre argent.

Pour renseignements, veuillez vous adresser à

JAS. HARTNEY, 77 York St., Toronto, Ontario.
JOS BURKE, Logan Ave, Winnipeg, Manitoba.
A. A. C. LARIVIÈRE, 22 Bâtisse de l'Alliance, Montréal, Québec.
J. F. TENNANT, Gretna, Manitoba.

J. J. GOLDEN,
Député Ministre de l'Agriculture et de l'Immigration
Winnipeg, Manitoba

## Asile Incendie

L'asile des aliénés à Brandon a été consumé par le feu, vendredi dernier. Les 625 internes ont été transportés en lieu de sureté dans l'espace de huit minutes; c'est dire le travail héroïque et habile des médecins, gardes-malades et fonctionnaires de l'établissement.

On a logé les aliénés dans les bâtisses de l'exposition, où tous les soins leur sont donnés.

On ne peut guère expliquer l'origine de l'incendie. On croit que peut-être un employé aurait fumé avec imprudence, ou qu'un aliené se serait, à la cachette, emparé d'allumettes.

L'asile était une immense et magnifique bâtisse. Les pertes s'élèvent à $500,000

L'hon. M. G. R. Coldwell, M Caron, inspecteur des institutions publiques et plusieurs fonctionnaires se sont immédiatement rendus à Brandon et ont pris les mesures nécessaire à la sécurité des aliénés. Un nouvel édifice sera construit, aussi rapidement que la saison le permettra.

---

Maison à louer, s'adresser à Madame Elie Genthon, 240 Rue Dumoulin.